

Parents délégués
Ecole élémentaire Royannez
Ecole maternelle Chandeneux
Ecole maternelle Anne Pierjean
Ecole élémentaire Anne Pierjean
Ecole Brassens

Crest, le 27 avril 2023

A l'attention de Monsieur le Maire, Hervé Mariton, de Monsieur le conseiller municipal délégué à l'éducation, Thierry Guilloud, et de Madame l'adjointe déléguée aux affaires sociales, Ruth Azaïs

Objet : Demande urgente d'adoption du dispositif "Cantine à 1 euro"

Monsieur le Maire, Monsieur le conseiller municipal délégué à l'éducation, Madame l'adjointe aux affaires sociales,

Nous avons découvert avec surprise l'existence du dispositif "Cantine à 1 euro" mis en place par l'Etat en 2019.

Ce dispositif permet la mise en place d'une tarification sociale pour les familles précaires leur permettant de payer le repas à la cantine 1 euro seulement, au lieu du tarif habituel. Il permet également et surtout de compenser financièrement les communes mettant en place ce dispositif, en remboursant à la commune l'écart entre le tarif habituel et celui de 1 euro.

Nous avons contacté l'Agence de services et de paiement qui nous a confirmé que Crest était éligible à ce dispositif qui peut s'appliquer dès la rentrée prochaine en septembre 2023.

Pour ce faire, la commune doit adopter une tarification sociale des cantines avec au moins 3 tranches différentes dont une supérieure à 1 euro et une inférieure ou égale à 1 euro pour les foyers dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1000 euros. Ce système est similaire à celui qui est déjà en place à Crest concernant les tarifs différenciés pour les temps périscolaires, en fonction des revenus.

Nous vous demandons donc d'adopter une telle tarification sociale lors du prochain conseil municipal du 16 juin et d'engager les démarches administratives pour une mise en place du dispositif dès la rentrée prochaine.

Comme indiqué dans le courrier de la préfète que vous avez reçu en février dernier, que nous joignons à ce courrier, toutes les familles, et particulièrement les plus précaires, subissent un choc d'inflation inédit depuis l'an dernier, avec une hausse moyenne des produits alimentaires de 15% selon l'INSEE. Ce choc est particulièrement ressenti dans notre ville, le taux de pauvreté à Crest étant plus élevé que la moyenne nationale.

Cette inflation et la hausse des prix de l'énergie a également des répercussions sur la qualité du service offert à la cantine. Un élément du menu vient ainsi d'être supprimé récemment, et l'objectif de 50% de produits bio/labellisés n'est plus atteint (12% de bio et 13% de produits labellisés d'après les derniers chiffres disponibles), le tout sans changement de prix et avec même une augmentation du tarif annoncée pour septembre prochain de 3,60 euros à 3,80 euros.

Dans ces conditions, il paraît plus que nécessaire que la ville agisse pour faire profiter les familles cretoises qui en ont le plus besoin de ce dispositif. Cette aide est en effet substantielle puisqu'elle permettrait à ces familles de faire une économie de près de 400 euros pour 1 enfant pour toute l'année scolaire, et de près de 800 euros pour 2 enfants. D'autres communes drômoises ont récemment adopté ce dispositif comme Taulignan, Saint-Jean-de-Galaure ou Chabrillan.

Nous comptons donc sur une réponse positive rapide de votre part.

Nous serons très attentifs à la suite que vous donnerez à notre demande.

Nous vous remercions de l'attention que vous saurez porter à ce courrier et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le conseiller municipal délégué à l'éducation, Madame l'Adjointe aux affaires sociales, nos salutations distinguées.

Les parents délégués des écoles Royannez, Chandeneux,
Anne Pierjean maternelle, Anne Pierjean élémentaire, Brassens